

Objet : Demande de report de notre COP

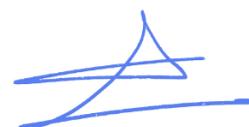
A nos parties prenantes :

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le Progrès (COP) comprenant une déclaration de la Direction Générale de soutien continu pour le Pacte Mondial des Nations Unies, une description des actions concrètes au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et une mesure des résultats.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et la publication de notre rapport COP car nous venons de lancer un important plan de transformation de notre entreprise sur 5 ans qui comprend entre autres le changement de notre identité de marque (changement du nom de notre entreprise). Nos équipes sont actuellement mobilisées sur l'organisation de plusieurs événements autour de la révélation du nouveau nom de l'entreprise sur cette fin d'année 2022 et début 2023.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir publier notre COP décrivant les efforts de notre entreprise et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre nouveau rapport COP sera affiché sur le site web du Pacte Mondial des Nations Unies avant le 1<sup>er</sup> mars 2023 au plus tard.

Cordialement,



Christophe Canevet  
Directeur Général Adjoint